

Image not found or type unknown



Recuperer ma voiture en cas de separation

Par **dolly62**, le **23/03/2010** à **11:33**

Bonjour, je suis actuellement en separation. Ma voiture est a mon nom et celui de mon ex concubin et il nous reste deux mensualités de credit a payer. Mon ex concubin refuse de la vendre, il veut la garder et que je paye les deux mensualités restantes. je ne suis pas d'accord. j'estime que si je paye les mensualités je dois recuperer la voiture ou alors c'est lui qui doit payer. nous n'arrivons pas a nous entendre sur ce sujet. quels sont mes recours? merci d'avance pour vos reponses cordialement